

INSERTIONS.

AVIS.

En nous référant à notre appel du 31 Décembre dernier, nous informons les Gouvernements cantonaux, les Consuls suisses, les Sociétés, ainsi que les particuliers qui s'intéressent à la chose, que le Département fédéral de l'Intérieur, en vue de la publication d'une statistique des Associations suisses, a dressé des tableaux pour les renseignements demandés, tableaux qui facilitent considérablement le travail des rapporteurs, ainsi que la récapitulation des réponses transmises. Ils sont déposés en exemplaires allemands et français au Département qui les délivre gratis, et nous espérons recevoir de nombreuses demandes.

A cette occasion nous nous faisons un plaisir de pouvoir annoncer que le travail promet de devenir assez complet, puisque jusqu'à ce jour plus de 500 Associations de divers Cantons et de l'étranger se sont déjà annoncées, chiffre qui triplera et au-delà, en raison de la population. Cette circonstance, jointe aux communications déjà obtenues sur les résultats des Associations, sont le meilleur témoignage que la Suisse compte dans son sein un grand nombre de généreux citoyens qui ont à cœur le bien du pays et de ses habitants.

Dans l'espoir que les formules aussi bien que le présent avis serviront à faire compléter nos matériaux pour la statistique des Associations, nous vous adressons notre salut patriotique.

Berne, le 10 Février 1859.

Le Département fédéral de l'Intérieur.



Avis.

Le Département fédéral de l'Intérieur a édité dernièrement la cinquième partie des matériaux pour la statistique de la Confédération suisse.

Cette partie renferme des aperçus statistiques sur le commerce de la Suisse avec l'étranger, notamment avec les Etats voisins, avant et après la centralisation des péages fédéraux.

Cet ouvrage, de 318 pages, consistant essentiellement en tableaux, se trouve à la Chancellerie fédérale soussignée pour le prix de 4 francs. On peut aussi se procurer les quatre autres parties de la statistique pour un prix relativement très-modéré.

Berne, le 12 Février 1859.

La Chancellerie fédérale.

MISES AU CONCOURS.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franc de port et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent *distinctement* leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Buraliste et facteur* à Kiesen (Berne). Traitement annuel fr. 240. S'adresser, d'ici au 2 Mars prochain, à la Direction des Postes à Berne.

2) *Receveur* au bureau accessoire de Termini (Tessin). Traitement annuel fr. 700. S'adresser, d'ici au 5 Mars prochain, à la Direction des Péages à Lugano.

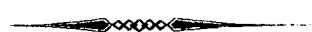
1) *Buraliste et facteur* à Netstall (Glaris). Traitement annuel fr. 570. S'adresser, d'ici au 22 Février courant, à la Direction des Postes à St. Gall.

2) *Commis de poste* au bureau principal de Neuchâtel. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 23 Février courant, à la Direction des Postes à Neuchâtel.

3) *Buraliste et facteur* à Glattfelden (Zurich). Traitement annuel fr. 440. S'adresser, d'ici au 23 Février courant, à la Direction des Postes à Zurich.

4) *Receveur* au bureau accessoire de Vallorbes (Vaud). Traitement annuel fr. 1400. S'adresser, d'ici au 26 Février courant, à la Direction des Péages à Lausanne.

Est déclarée nulle la mise au concours de la place de buraliste et télégraphiste aux Ponts, Canton de Neuchâtel, insérée dans la Feuille fédérale du 12 Février 1859, N^o 7.



INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1859
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.02.1859
Date	
Data	
Seite	141-142
Page	
Pagina	
Ref. No	10 057 890

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.